

Montant du dividende et option pour son paiement en actions

Vélizy-Villacoublay, le 31 mars 2014 – Dassault Systèmes (Euronext Paris : #13065, DSY.PA) annonce que son Conseil d'administration réuni le 21 mars 2014 a décidé de proposer aux actionnaires lors de l'Assemblée générale du 26 mai 2014 un dividende de 83 centimes d'euros (0,83 €) par action au titre de l'exercice 2013.

Comme en 2013, il sera proposé aux actionnaires la faculté d'opter pour le paiement du dividende en actions.

La date de détachement du dividende proposé serait fixée au 30 mai 2014. Le dividende serait mis en paiement le 25 juin 2014.

A propos de Dassault Systèmes

Dassault Systèmes, « The **3DEXPERIENCE** Company », offre aux entreprises et aux particuliers les univers virtuels nécessaires à la conception d'innovations durables. Ses solutions leaders sur le marché transforment pour ses clients, la conception, la fabrication et la maintenance de leurs produits. Les solutions collaboratives de Dassault Systèmes permettent de promouvoir l'innovation sociale et offrent de nouvelles possibilités d'améliorer le monde réel grâce aux univers virtuels. Avec des ventes dans plus de 140 pays, le Groupe apporte de la valeur à plus de 190 000 entreprises de toutes tailles dans toutes les industries. Pour plus d'informations : www.3ds.com.

CATIA, SOLIDWORKS, SIMULIA, DELMIA, ENOVIA, GEOVIA, EXALEAD, NETVIBES, 3DSWYM, et 3DVIA sont des marques déposées de Dassault Systèmes ou de ses filiales aux USA et/ou dans d'autres pays.

CONTACTS :

Dassault Systèmes :
François-José Bordonado/Béatrix Martinez
+33 1 6162 6924